

## dossier n° DP 021 210 21 B0014

date de dépôt : 21 mai 2021

demandeur: Monsieur Yohan PAUVERT

pour : La réfection d'une toiture et la construction

d'un chenil

adresse terrain: 2 rue du Centre lieu-dit hameau

de Baume, à Créancey (21 320)

### ARRÊTÉ

A2021-37

# d'opposition à une déclaration préalable au nom de la commune de Créancey

#### Le maire de Créancey,

Commune de Créancey

Vu la déclaration préalable présentée le 21 mai 2021 par Monsieur Yohan PAUVERT demeurant 2 rue du Centre lieu-dit hameau de Baume, à Créancey (21 320);

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour la réfection d'une toiture et la construction d'un chenil;
- Sur un terrain situé 2 rue du Centre lieu-dit hameau de Baume, à Créancey (21 320) ;

Vu le Code de l'urbanisme;

Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt en date du 21 mai 2021;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

Vu l'article UA6 du présent plan local d'urbanisme : Implantation par rapport aux voies et emprises publiques ;

Considérant que l'implantation du chenil, empiète sur toute sa longueur sur l'espace publique;

## **ARRÊTE**

## Article unique

Il est fait OPPOSITION à la déclaration préalable.

Fait à Créancey, le 10 juin 2021

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.